



Conseil municipal du 21 mai 2015

Point A – Organisation d’un référendum local en vue de la création d’une police municipale

Intervention de Sabrina Sebaihi pour le groupe EELV

Monsieur le Maire,

Mes cher-es collègues,

Mesdames, Messieurs

Ce soir, l’opposition de droite cherche à détourner le débat qui nous oppose sur la sécurité et la tranquillité publique à Ivry en le liant à l’organisation d’un référendum.

J’aimerais que le débat que nous allons avoir ce soir porte davantage sur le fond, à savoir la question de la tranquillité publique et des moyens nécessaires pour l’assurer plutôt que sur la tenue d’un référendum.

Je préfère cependant couper court à toutes les accusations de déni de démocratie que nos collègues de la droite n'auront sûrement pas manqué de préparer.

Je vais vous donner 3 raisons qui démontrent la démagogie de cette proposition :

- Tout d'abord, votre groupe sait pertinemment que nous ne disposons pas des moyens financiers nécessaires pour mettre en place une police municipale. Nous avons tous encore en mémoire les « recommandations » de M. Bouillaud nous appelant à faire des économies. Pourtant à l'heure où nous sommes contraints de réduire les dépenses de fonctionnement, vous nous proposez de les augmenter de 900 000€ et il s'agit là d'une estimation basse. Organiser un référendum engageant la ville serait donc parfaitement démagogue. Car, dans l'hypothèse où la population ivryenne se prononcerait pour la création d'une telle police municipale, la ville ne serait pas en capacité financière de répondre à cette demande.
- D'autre part, le référendum que vous demandez sur cette question a déjà eu lieu ! Il s'est tenu au mois de mars 2014 et les ivryennes et les ivryens se sont massivement prononcés en faveur de la liste Ivry au Cœur. Notre programme ne prévoyait pas la création d'une police municipale pour assurer la tranquillité publique mais sur d'autres moyens sur lesquels je reviendrais. Le vôtre en revanche le proposait. Les ivryennes et les ivryens n'en ont pas voulu. La démocratie doit exister en dehors des phases électorales qui rythment notre vie politique, c'est une évidence.

Mais proposons aux ivryennes et ivryens de se prononcer sur des sujets que ni votre programme ni le notre n'ont déjà tranché.

- Enfin puis-je me permettre de rappeler le peu de cas réservé à l'expression populaire dans votre famille politique ? L'épisode désastreux du référendum sur le projet de constitution européenne de 2005 est encore dans toutes les mémoires. Le « non » ferme des français a été balayé d'un revers de la main par Nicolas Sarkozy quelques années après avec la signature du Traité de Lisbonne.

Cette parenthèse sur des considérations de philosophie politique refermée, j'aimerais maintenant en venir au fond du sujet.

Vous justifiez tout d'abord la nécessité de créer une police municipale sur la base d'un constat pour le moins partial. Selon vous les incivilités seraient croissantes et les faits délictueux en hausse. Pouvez-vous nous donner vos sources et les statistiques permettant d'étayer cette affirmation ? Car à la lecture de votre exposé des motifs, nous avons l'impression qu'il s'agit d'une estimation au petit doigt mouillé. De même, sur quelle enquête de victimation vous basez-vous pour affirmer que le sentiment d'insécurité augmente à Ivry ? Vous devez avoir de bons contacts à la préfecture, merci de bien vouloir me les transmettre. Quant aux 11 % d'Ivryens qui seront victimes d'un fait de délinquance dans l'année à venir, nous ne sommes pas dans « Minority Report ». Donnez nous le lieu de la prochaine infraction tant que vous y êtes.

En aucune manière je ne me permettrai de nier que les ivryennes et les ivryens se retrouvent parfois confrontés à des faits délictueux ou à des incivilités. Mais si vous persistez à affirmer que la délinquance est en hausse à Ivry, merci de bien vouloir en apporter la preuve, car l'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres.

Je voudrais également aborder la question du périmètre des missions de la police municipale que vous nous proposez. Permettez-moi de reprendre le catalogue des missions que vous souhaitez confier à une hypothétique police municipale ivryenne :

- Verbaliser les incivilités, des infractions relatives au stationnement, aux épaves et dépôts sauvages, à l'hygiène de l'habitat, à la sécurité alimentaire dans les commerces
- Assurer la sécurité aux abords des établissements publics et dans les manifestations municipales
- Accompagner les victimes
- Gérer le mieux vivre ensemble et assurer le respect des règles de vie en société par des actions de prévention.

A l'exception de la sécurité aux abords des établissements publics et dans les manifestations municipales, l'ensemble de ces missions est déjà rempli par des agents du service public ivryen.

Je vous concède que nous devons donner plus de cohérence à l'action de ces agents qui sont actuellement répartis dans différents services.

Avec mon collègue Stéphane Prat, nous avons proposé à M. le Maire de mutualiser un certain nombre de secteurs sur notre territoire afin d'apporter une cohérence supplémentaire à l'action de la Ville sur les questions de propreté et de tranquillité publique. M. le Maire a accusé réception de notre proposition et nous devons le rencontrer prochainement pour échanger sur ce projet.

Je tiens enfin à dénoncer le double discours de M. Leclerc et l'incohérence entre les missions proposées dans cette délibération et la vision qu'il donne d'une police municipale sur les réseaux sociaux. M. Leclerc, vous instrumentalisez, à plusieurs reprises, des faits divers tels que des braquages, des agressions à domiciles pour réclamer une police municipale à Ivry. Pensez-vous sincèrement M. Leclerc que des agents de police municipale aient vocation à arrêter des braqueurs ? En tant qu'adjointe à la prévention-sécurité je vous donne la réponse : à moins que vous n'ayez l'intention d'armer cette police municipale, comme le maire de Béziers, c'est non. C'est la police nationale qui est chargée de remplir de telles missions. Or les effectifs du commissariat d'Ivry sont en baisse. Nous devons continuer à nous battre pour réclamer davantage de moyens pour notre commissariat et je propose donc ce soir à M. le maire que nous écrivions un nouveau courrier à B. Cazeneuve pour obtenir ce renforcement des

effectifs. J'en profite d'ailleurs pour saluer et remercier les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers pour leur travail remarquable réalisé au quotidien sur notre territoire.

Pour enfoncer le clou je vous rappelle que la ville de Nice dispose du plus gros ratio en nombre de policiers municipaux/habitants avec 1 policier municipal pour 904 habitants. Elle est pourtant en 401^e position sur 408 en matière d'atteintes aux biens et en 389^e en matière de violences aux personnes. Preuve s'il en est qu'une police municipale n'est pas une garantie contre la délinquance.

Le prochain conseil municipal sera l'occasion de faire le point sur l'action la ville en matière de prévention-sécurité. En effet lors du dernier bureau municipal, nous avons validé la stratégie de prévention que j'ai élaboré avec les services de l'administration et dont je salue le travail.

Cette stratégie s'appuie sur le plan national de prévention de la délinquance 2013-2017 et ses 3 axes prioritaires à savoir :

1. Une action en direction des jeunes exposés à la délinquance
2. La prévention des violences faites aux femmes
3. L'amélioration de la tranquillité publique dans les espaces publics

Un diagnostic local de sécurité sera réalisé prochainement par un cabinet indépendant et nous permettra de faire le point sur la réalité de la délinquance et du sentiment d'insécurité sur notre territoire.

Il servira à élaborer un plan local de prévention de la délinquance qui sera piloté par Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (ou CLSPD).

Ce dispositif rassemblera l'ensemble des acteurs concernés par les questions de prévention et de tranquillité publique sur le territoire d'Ivry.

Nous aurons l'occasion de faire des points d'étape en commission ou au conseil municipal que ce soit sur le résultat du diagnostic et les actions mises en œuvre au sein du CLSPD.

En conclusion, considérant le surplus de dépenses de fonctionnement induit par cette proposition, que la création d'une police municipale ferait doublon avec les missions déjà remplies par des agents municipaux, le groupe EELV votera contre la délibération qui nous est présentée ce soir.

Je vous remercie de votre attention.